

Projet Pédagogique 2021/2022 Accueil Périscolaire Castillonnès

1 Présentation	2
1.1 L'équipe du lundi, mardi, jeudi, vendredi	2
1.2 L'équipe du mercredi	3
2 Rythme d'une journée pour le lundi, mardi, jeudi, vendredi	3
2.1 Enfants de moins de 6 ans	3
2.2 Enfants de plus de 6 ans	3
3 Rythme d'une journée pour le mercredi	4
4 Objectifs généraux	6
5 Matériel	7
6 L'aménagement de l'espace	7
7 Les règles de vie	8
8 Rôle de l'équipe d'animation.	8
8.1 Rôle des animateurs	8
8.2 Rôle du directeur	8

1 Présentation

L'accueil périscolaire est géré par l'ADMR de Castillonnès. L'ADMR est un réseau d'associations loi 1901 du secteur sanitaire et social qui gère des services à domicile. Son activité se déploie dans quatre grands domaines :

- l'aide à la vie quotidienne
- l'action socio-éducative
- la santé
- le développement local.

A Castillonnès, l'accueil périscolaire est organisé dans les locaux de l'Ancienne Gare mis à disposition par la Mairie et la Communauté de Communes Bastides en Haut Agenais Périgord.

Nous sommes habilités à recevoir les enfants des écoles (maternelle et élémentaire) ainsi que du collège.

L'ADMR Castidrole souhaite favoriser l'accès des enfants à besoin spécifique ou les enfants en situation de handicaps en les intégrant à l'accueil de loisirs et périscolaire. L'association permet à tous les participants, l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences.

Les animateurs ne sont pas attachés au lieu d'activité. Bien au contraire, ils sont là pour animer et apporter leurs compétences à tous les enfants de la communauté de communes.

Deux et/ou trois animateurs accueillent les enfants de 7h30 à 8h30 tous les matins de 16h30 à 19h les : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Avant et après ces horaires et tant que l'enfant n'est pas dans la structure, nous déclinons toute responsabilité en cas d'incident. Les parents se doivent d'accompagner les enfants dans la salle d'accueil.

Les arrivées et les départs des enfants se font de manière échelonnée.

1.1 L'équipe du lundi, mardi, jeudi, vendredi

Direction : Carole CONSTANTIN DUT Carrière Sociale Option Animation Socio-culturelle

Animation :
Gaëlle BAUDIN BAFA
Anthinèa BEGUER
Lukas DECOLY BAFA

Responsable CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité) mardi et jeudi
Lisa BOUGEON CQP Accueil Périscolaire

1.2 L'équipe du mercredi

Direction : Carole CONSTANTIN DUT Carrière Sociale Option Animation Socio-culturelle

Animation : Gautier DORSEMAINE BPJEPS LTP (de 7h30 à 12h30)

Priscilla GOBBO BAFA

Lisa BOUGEON CQP Accueil Périscolaire

Thomas MAILLET BAFD

Lukas DECOLY BAFA Stagiaire

2 Rythme d'une journée pour le lundi, mardi, jeudi, vendredi

2.1 Enfants de moins de 6 ans

Le matin

- Les enfants sont accueillis puis dirigés vers les différents espaces d'activités. Ils ont leur propre portemanteau avec photo pour faciliter le rangement. Les enfants accompagnés des animateurs aident au rangement. A 8h15 ils sont conduits jusqu'à l'école maternelle et remis dans leurs classes respectives à 8h30. L'animateur accompagne chaque enfant, l'aide à se déshabiller, prendre son cahier. L'animateur fait le lien entre les parents et le professeur de l'école s'il y a besoin.

Le soir

- Les enfants sont récupérés dans chaque classe en fonction des inscriptions.
- A 16h35 les animateurs font l'appel, 16h40 départ pour le local de l'ancienne gare.
- A 17h un goûter leur est servi et les enfants aident à débarrasser et à nettoyer les tables.
- Vers 17h20 l'activité, programmée pour la semaine, leur est proposée. Ils sont libres d'y participer et peuvent aussi soumettre leurs idées, ce qui les conduit à concevoir des ateliers autonomes. Un coin calme est à leur disposition.
- Avant leur départ, chaque enfant aide au rangement de la salle.

2.2 Enfants de plus de 6 ans

Le matin

- Les enfants sont accueillis à partir de 7h30 par les animateurs qui mettent à leur disposition des ateliers calmes (jeux de société, dessins libres...)
- Avant d'être confiés aux enseignants à 8h30, les enfants participent, aidés des animateurs, au rangement des locaux.
- Départ pour l'école à 8h15 ; l'animateur accompagne les enfants jusqu'au portail intérieur de l'école primaire vers 8h25
- Les élèves du collège, quant à eux, partent seuls jusqu'au collège à partir de 8h15.

Le soir

- A 16h30 les enfants sont récupérés dans la cour de l'école primaire et amenés vers la maternelle jusqu'à 16h40, heure de départ pour les locaux de l'ancienne gare.
- Les collégiens doivent arriver à 17h20 maximum. Afin de les responsabiliser nous avons mis en place un « Règlement du Collégien » avec toutes les règles à respecter, signé par les 3 parties (ado, parents, direction).
- A 17h un goûter leur est servi, puis les enfants aident à débarrasser les tables.
- A 17h20, les enfants sont réunis dans un espace réservé pour les devoirs scolaires, pièce au calme, en présence d'un animateur afin qu'ils puissent travailler dans de bonnes conditions.
- Ensuite une activité, programmée pour la semaine, leur est proposée. Ils sont libres d'y participer. Ils soumettent leurs idées auxquelles nous répondons par des ateliers autonomes.
- Le rangement de la salle s'effectue au fur et à mesure des départs.

3 Rythme d'une journée pour le mercredi

Le matin

- ❖ L'accueil du matin entre 7h30 et 9h. Ce moment permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains et ses animateurs. Il a le choix entre diverses activités : lire, jouer, dessiner, discuter, ne rien faire...

L'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant afin de personnaliser l'accueil. Son rôle est de permettre à chacun de se retrouver dans le lieu. Cela peut passer par la discussion avec les enfants, joué, lire une histoire, faciliter la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu de société.

Ce moment permet aussi d'accueillir les nouveaux enfants et de leurs expliquer le fonctionnement et le déroulement de la journée.

Accueil des enfants d'Issigeac et de Faux qui arrivent en bus, entre 8h50 et 9h

- ❖ 9h => Rassemblement avec la danse et le chant de la période, puis appel par groupe
- ❖ 9h30 à 10h => Jeux de présentation, explication de la journée, mise en place du coach, rappel et/ou présentation des règles de la journée, chanson du jour ou encore le fil rouge...
- ❖ 10h à 11h => Jeux collectifs en extérieur
- ❖ 11h à 12h => Atelier/animation plus à dominante manuelle sur le projet de la période

Le temps méridien

- ❖ 12h à 13h30 => Nous voulons faire du repas un moment convivial et calme. C'est un moment privilégié entre les enfants et les animateurs (discussions, échange d'idées, de vécu, d'expériences).

Nous respecterons les rythmes de chacun.

Nous apprendrons à l'enfant à respecter la nourriture et à se rendre responsable.

Les enfants participeront à la mise et desserte de la table.

Le repas pourra être aussi un moment d'éducation :

- à la santé (soin et hygiène, prise de conscience de l'intérêt de manger équilibré...)
- aux goûts

Les animateurs mangent à table avec les enfants ; les différentes tranches d'âges sont mélangées, ce qui permet aux plus grands d'aider les plus petits et ainsi de se sentir responsables.

- ❖ 13h30 à 14h15/30 => Après le repas de midi, les enfants ont besoin d'un point de vue «physiologique» de rester au calme, permettant de faciliter la digestion d'une part, et de l'autre de faire une pause afin de pouvoir reprendre de l'énergie. Le temps calme peut être variable suivant les besoins de chacun, l'animateur doit rester vigilant.

L'aménagement du centre prévoit des espaces dédiés à ces moments de la journée (bibliothèque avec chauffeuses, ludothèque, jeu de construction, dessins libres....)

L'organisation du temps calme est adaptée au rythme de la journée et aux conditions climatiques.

- ❖ Le temps de repos que représente la sieste se déroule en début d'après midi dans une salle aménagée spécialement avec une quinzaine de lits. L'enfant pourra se détendre grâce à une histoire ou de la musique douce. Il ne s'agit pas d'un temps obligatoire, même les plus grands peuvent y venir. Les enfants participent à la sieste s'ils en ressentent le besoin. L'animateur sera présent afin de rassurer l'enfant et pour veiller à sa sécurité affective.

L'après-midi

- ❖ 14h15/30 à 15h45 => Animation/atelier à dominante manuelle autour du projet de la période. Les enfants sont impliqués autant que possible dans la préparation, le déroulement et le rangement.
- ❖ 15h45 à 16h30 => Jeux collectifs extérieur
- ❖ 16h30 => Goûter, temps de pause dans l'après-midi, il réunit enfants et adultes pour un moment convivial. Il permet le lien entre le temps des activités précédentes et la fin de journée.
- ❖ 16h50 => Rituel du soir avec la danse et le chant. Moment de rassemblement avant l'appel et le départ des enfants pour le bus d'Issigeac
- ❖ 17h10 => Départ du bus pour Plaisance et Issigeac

- ❖ 17h15 à 18h => Jeux du soir
- ❖ 18h à 19h => Jeux libre et départ échelonné des enfants. Les enfants ont la possibilité de faire des activités autonomes (jeux de société, dessin, lecture...). Les animateurs restent disponibles auprès des enfants.

Les parents viennent chercher leurs enfants. Une attention particulière est portée sur l'accueil des parents. C'est le moment d'échanger sur la journée passée, avec leur enfant et de donner les informations nécessaires pour le mercredi suivant.

4 Objectifs généraux

- * Développer l'autonomie des enfants par un accès libre aux jeux, livres et matériel de dessin.
- * Favoriser les liens et l'entraide entre les enfants de différents âges.
- * Respecter les rythmes individuels des enfants en proposant et non en imposant des activités ludiques. L'enfant a le droit de ne pas vouloir faire ce que nous lui proposons mais il a le devoir de respecter le choix des autres.
- * Favoriser l'éducation à la santé des enfants : on ritualise les règles d'hygiène individuelles courantes (se laver les mains), on leur donne un goûter varié et si possible équilibré.
- * Développer la créativité par des activités manuelles et artistiques.
- * Laisser à l'enfant le choix de son activité (travail scolaire, lecture, jeux, repos) en groupe ou individuellement. (Le service n'offre pas systématiquement une «aide au devoirs»).

Pour l'année scolaire 2020/2021 les animateurs du périscolaire changent de lieu d'activité afin de permettre à tous les enfants de pouvoir travailler sur les différents thèmes que les animateurs ont sélectionnés.

Pour cette année, l'équipe d'animation souhaite se pencher sur la citoyenneté et le vivre ensemble. Le thème de cette période s'est imposé de lui-même pour plusieurs raisons :

- Les droits civiques et de citoyenneté des enfants ont été un enjeu important des deux dernières années en raison du contexte sanitaire. En effet, un effort collectif était demandé à la population illustrant parfaitement les droits et les devoirs des citoyens.
- De plus en avril 2022 se tiendront les élections présidentielles, grand sujet des cours de récré prolongeant les discussions de la maison. Au vu de la faible participation des dernières élections régionales, ce thème semble être important dans les défis de l'année à venir notamment sur l'abstentionnisme.

- Enfin l'équipe d'animation s'est récemment formée sur l'inclusion et l'accueil d'enfants à besoin spécifique, nous avons donc aussi l'envie de transmettre des valeurs de respect, d'entraide et de civisme aux enfants afin de former des citoyens responsables et respectueux des autres.

Cinq périodes de travail :

- Première période : du 1 Septembre au 22 Octobre,
- Deuxième période : du 8 Novembre au 17 Décembre,
- Troisième période : du 3 Janvier au 11 Février,
- Quatrième période : du 28 février au 15 Avril,
- Cinquième période : du 2 mai au 6 Juillet.

Les animateurs tournent alors selon les structures du périscolaire établies.

5 Matériel

Des jeux sont mis à disposition pour tous les âges avec un code de rangement.

Le coin jeux, bibliothèque, espace animation est en accès libre.

Le matériel pédagogique (ciseaux, crayons à papier, compas, gommes, crayons de couleurs, crayons feutres, peinture...) est mis à disposition.

6 L'aménagement de l'espace

L'aménagement de la salle permet un accès autonome aux jeux, aux livres et au matériel de dessin.

Différents espaces sont aménagés afin de faciliter les activités et permettre l'autonomie.

Une réflexion est menée sur l'aménagement du local, de manière à permettre aux enfants d'évoluer dans un cadre sécurisé et d'acquérir une plus grande indépendance. Le mobilier est adapté à l'âge des enfants. Le matériel non dangereux est accessible à tout moment dans des rangements appropriés. Des pôles ont été mis en place sur l'ensemble des espaces avec : un « coin calme », un « coin coloriage et création », un « coin jeux »... Un point d'eau à proximité des lieux d'activités manuelles facilite le nettoyage.

Un grand tapis permet de laisser aux enfants la liberté d'évolution pour créer, imaginer ou se reposer tout en respectant le règlement mis en place.

7 Les règles de vie

Elles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et devoirs. Elles ont été travaillées avec les enfants.

Elles sont affichées pour permettre à chacun de s'y référer facilement et sont expliquées aux nouveaux enfants.

Ces règles ne sont pas immuables. Elles peuvent évoluer, notamment au cours des conseils de groupes du vendredi soir.

8 Rôle de l'équipe d'animation.

8.1 Rôle des animateurs

Les animateurs sont chargés d'accueillir les enfants et les parents, de faire le lien avec les enseignants.

Les animateurs doivent apporter aux enfants une sécurité :

- **Physique** en aménageant un cadre et des règles.

- **Morale** en véhiculant des valeurs de bonne moralité.

- **Affective** en étant attentifs à leurs besoins notamment lors de la séparation qui peut être un moment difficile pour l'enfant mais aussi pour les parents. Une relation de confiance est alors indispensable entre les parents et les animateurs.

Les animateurs ont en charge de mettre en place des activités et des ateliers libres afin de répondre aux besoins et aux attentes des enfants.

La directrice délègue aux animateurs certaines tâches administratives :

- Saisie des présences et des heures de présences des enfants

- Gestion des stocks de matériels et des goûters

8.2 Rôle du directeur

La directrice est chargée d'organiser, de dynamiser le site dont elle est responsable. Pour cela, elle met en place des réunions mensuelles avec les animateurs afin d'organiser les activités, de corriger d'éventuels dysfonctionnements, de mettre en place différents projets en équipe.

Elle est aussi chargée de faire le lien entre l'équipe pédagogique et les membres du bureau, les parents et les enseignants.

Elle assure l'accueil et le suivi des stagiaires intervenant sur la structure.

Afin d'assurer la cohérence des deux sites gérés par l'association, deux types de réunions sont mis en place :

- Des réunions mensuelles des animateurs pour coordonner les actions communes et échanger.

- Des réunions trimestrielles avec les animateurs pour échanger sur la pratique professionnelle.

Synthèse Mise en place protocole mesure covid-19 ADMR Castidrole

En accord avec l'application du protocole Sanitaire impliquant toutes les mesures préconisées (gestes barrière, distanciation sociale, port du masque obligatoire pour les animateurs et les enfants à partir de 6 ans.)

Préconisations pour les mercredis

Général :

- Ne pas mélanger le matériel entre les groupes sauf s'il y a 24h entre les utilisations
- Chacun sa bouteille et sa casquette OU verre individuel avec prénom
- Mise en place de 3 groupes : Petits (tous les niveaux de la maternelle), Moyens (CP, CE 1) Grands (à partir de CE2)
- Marquage au sol dans les espaces communs (intérieur ou extérieur) + plots pour délimiter les espaces extérieurs de chaque groupe pendant les temps de jeux
- Ouvrir les fenêtres à 10h et à 16h

Accueil :

- Le matin 7h30 accueil en petit groupe par table dans la salle des petits (table jaune pour les petits, tables oranges pour les moyens, tables blanches pour les grands)
- A 8h séparation de chaque groupe pour leurs salles respectives : Petits dans la salle du bas, Moyens dans l'algéco, Grands salle à l'étage
- A 8h45 arrivée des enfants d'Issigeac avec répartition dans chaque groupe
- A 9h regroupement dans la salle du bas => chaque groupe respecte son espace (matérialisé au sol), danse, chant + règles de vie + temps d'appel et départ dans chaque salle

Cantine scolaire : mise à disposition des deux salles

- Départ en deux vagues espacées de 15 minutes : les Petits à 11h45, les Moyens et Grands à 12h.
- Le repas se prend par groupe d'âge, si besoin occupation dans les 2 réfectoires. Pas plus de 5 enfants par table et en quinconce.

Temps après le repas dans l'école

- A la fin du repas tous les petits sortent du réfectoire.
 - o Les enfants se regroupent sous le préau,
 - o L'animateur récupère les enfants de la sieste
 - o Les autres restent pour un temps de jeu
- Les Moyens et les Grands peuvent sortir à tour de rôle et se lavent les mains
- Chaque groupe occupe un espace de la cour différent (sur le modèle pratiqué à l'école)

Temps calme/Sieste :

- Un groupe = une salle de 14h à 14h30
- Mise en place de deux caisses de jeux par groupe pour permettre de les isoler pendant 24h après chaque utilisation (boite COCO)
- Sieste : les draps sont à laver tous les jours et désinfection des couvertures

Goûter :

- Par groupes en extérieur ou dans les salles en cas de pluie, même règles qu'à la cantine

Jeux du soir :

- Petits à part
- Grands et moyens mélangés mais uniquement pour des jeux avec distanciation sociale (ex : chef d'orchestre), sinon les grands sont côté sieste (attention aux vêtements), les moyens à l'Algéco